



Sophie TORRESAN - Formatrice paie
Tel : 07.69.04.91.69
contact@sophiepaie.fr
sophiepaie.fr

V0-16-01-2023
Mis à jour le 16 janvier 2023

PROGRAMME DU PARCOURS DE FORMATION

Maitriser les indispensables de la paie

Présentation du parcours de formation

Dans ce programme unique et sur-mesure vous allez pouvoir réactualiser facilement vos connaissances, devenir incollable sur le bulletin de paie et être sûr de vous au quotidien.

Les points forts de notre parcours de formation

Nous vous proposons un parcours personnalisé composé de 10 modules de formation répondant à vos besoins et attentes spécifiques préalablement définis.

Objectif de la formation

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable d'établir les bulletins de salaire en respectant la réglementation en vigueur. Il sera capable de les vérifier et d'expliquer l'ensemble des lignes du bulletin de paie.

Public

Tous publics désireux apprendre la paie

Pré requis

Savoir naviguer sur internet



Sophie TORRESAN - Formatrice paie

Tel : 07.69.04.91.69

contact@sophiepaie.fr

sophiepaie.fr

V0-16-01-2023

Mis à jour le 16 janvier 2023

Durée

28 heures (4 jours)

Accès à vie et en illimité

(La durée est estimée et prend en compte le temps de lecture, de visionnage, de travail personnel et de manipulation des outils pédagogiques. Elle nécessite un temps variable selon les modules de formation.)

Tarif

499€ TTC

Date

Entrée et sortie permanente

Lieu

En ligne | Asynchrone | Distanciel

Moyens pédagogiques

- L'ensemble des supports pédagogiques sont accessibles et téléchargeables sur la plateforme de formation
- Exercices et cas pratiques
- Échange entre les participants sur le groupe privé
- Le contenu de la formation peut être adapté et modulé en fonction des besoins et demandes spécifiques des apprenants dans le respect des objectifs de formation visés

TORRESAN Sophie

SIRET 909 537 805 00014 - APE :8559A - NDA : 84691929969 - entrepreneur individuel domicilié à Saint fons (69190) 29 Rue Etienne Dolet - contact@sophiepaie.fr - 07.69.04.91.69



Sophie TORRESAN - Formatrice paie
Tel : 07.69.04.91.69
contact@sophiepaie.fr
sophiepaie.fr

V0-16-01-2023
Mis à jour le 16 janvier 2023

Moyens techniques

La formation se déroule en e-learning.

Le matériel nécessaire pour suivre la formation est :

- Avoir un ordinateur, un téléphone ou une tablette
- Disposer d'une connexion internet
- Avoir une adresse email

L'apprenant doit se munir d'un ordinateur pouvant se connecter à internet et d'un casque/haut-parleur afin de visionner les vidéos de cours.

L'apprenant dispose à tout moment d'une assistance technique au 07.69.04.91.69 ou par email contact@sophiepaie.fr.

Une réponse sera fournie dans les plus brefs délais et sous maximum 24h jours ouvrés.

Moyens d'encadrement

La responsable pédagogique et technique est également la formatrice de la formation.

La formatrice bénéficie de plusieurs années d'expérience dans le métier de la paie et des Ressources Humaines et d'une forte expérience terrain.

L'ensemble des moyens d'encadrement respecte les exigences qualité de la formation professionnelle.



Sophie TORRESAN - Formatrice paie

Tel : 07.69.04.91.69

contact@sophiepaie.fr

sophiepaie.fr

V0-16-01-2023

Mis à jour le 16 janvier 2023

Satisfaction, Suivi et Évaluations

Avant la formation

Un questionnaire de positionnement est envoyé par email à l'apprenant afin d'évaluer ses connaissances vis-à-vis du programme et ainsi adapter la formation.

Sur son espace membre, avant de débiter la formation, un questionnaire de bienvenue est à remplir.

Ce questionnaire permet d'identifier leurs besoins et leurs attentes en ce qui concerne la formation.

Cela permet aussi d'évaluer les besoins particuliers, spécifiques en matière d'accessibilité, de visibilité, de financement pour les personnes en situation de handicap.

En cours de formation

L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.

La correction des exercices par le formateur permet un contrôle continu et favorise l'acquisition des savoir-faire et des pratiques.

Il y a des Quiz à la fin de chaque module permettant l'évaluation et la validation des connaissances acquises.

L'avancée de la formation est suivie via l'historique d'activité du participant sur la plateforme de formation.

TORRESAN Sophie

SIRET 909 537 805 00014 - APE :8559A - NDA : 84691929969 - entrepreneur individuel domicilié à Saint fons (69190) 29 Rue Etienne Dolet - contact@sophiepaie.fr - 07.69.04.91.69



Sophie TORRESAN - Formatrice paie

Tel : 07.69.04.91.69

contact@sophiepaie.fr

sophiepaie.fr

V0-16-01-2023

Mis à jour le 16 janvier 2023

En fin de formation

L'évaluation de l'action de formation en ligne est réalisée avec un QCM Final à la fin de la formation. Cela permet d'évaluer les acquis en fin de formation.

Évaluation à chaud : dès la fin de la formation (30 jours après l'inscription), pour mesurer la satisfaction et la perception de l'évolution des compétences des apprenants par rapport aux objectifs de la formation.

Évaluation à froid : 60 jours après la formation pour valider l'application et le bénéfice des acquis des apprenants en situation de travail.

Remise d'une attestation individuelle de réalisation de la formation

Le certificat est enregistrable au format pdf afin que l'apprenant puisse également le partager sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn ...)

Le certificat de fin de formation permet de démontrer les compétences de l'apprenant. Le certificat ne peut pas être utilisé dans le cadre d'une accréditation officielle.

Modalité de suivi et d'assistance

Une assistance pédagogique et technique est proposée tout au long du parcours de formation.

Pour toutes demandes d'assistance pédagogique, technique (*problème de connexion, difficultés d'accès, etc.*) et concernant le suivi administratif du dossier de formation :

l'apprenant a la possibilité de contacter Sophie TORRESAN à tout moment au 07.69.04.91.69 ou par email à contact@sophiepaie.fr

Une réponse sera fournie dans les plus brefs délais et sous maximum 24h jours ouvrés.

TORRESAN Sophie

SIRET 909 537 805 00014 - APE :8559A - NDA : 84691929969 - entrepreneur individuel domicilié à Saint fons (69190) 29 Rue Etienne Dolet - contact@sophiepaie.fr - 07.69.04.91.69



Sophie TORRESAN - Formatrice paie

Tel : 07.69.04.91.69

contact@sophiepaie.fr

sophiepaie.fr

V0-16-01-2023

Mis à jour le 16 janvier 2023

Intervenante

Sophie TORRESAN, 18 ans d'expérience dans les métiers de la paie et des Ressources Humaines.

Formatrice indépendante enregistrée auprès de la DREETS de la région Auvergne Rhône Alpes (NDA : 84691929969).

Créatrice du site sophiepaie.fr, site qui enregistre depuis 2018 plus d'1 Million de vues.

Sophie paie compte de nombreux partenaires de renom dans le domaine de la paie et du SIRH

Accessibilités pour les personnes en situation de handicap

Vous êtes une personne en situation de handicap ?

Nous mobilisons les expertises, outils et réseaux nécessaires pour nous aider à accueillir, accompagner/former ou orienter les publics en situation de handicap.

Téléchargez dès maintenant la liste des partenaires du territoire AURA qui interviennent sur le champ du handicap auprès de toutes les personnes et que nous pourrions solliciter pour nous accompagner dans cette démarche :

- [agefiph Auvergne Rhône Alpes](#)
- [Cape Emploi rhône](#)
- [mdmph Rhône](#)
- [handicap info](#)
- [cheops](#)
- [fiphfpr](#)
- [Centre ressource formation Handicap](#)

TORRESAN Sophie

SIRET 909 537 805 00014 - APE :8559A - NDA : 84691929969 - entrepreneur individuel domicilié à Saint fons (69190) 29 Rue Etienne Dolet - contact@sophiepaie.fr - 07.69.04.91.69



Sophie TORRESAN - Formatrice paie

Tel : 07.69.04.91.69

contact@sophiepaie.fr

sophiepaie.fr

V0-16-01-2023

Mis à jour le 16 janvier 2023

Chaque Région définit et met en œuvre un Programme Régional d'Accès à la Formation et à la Qualification des Personnes Handicapées [PRAFQPH] en concertation avec l'Etat, le service public de l'emploi, l'AGEFIPH (Association pour la Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées), le FIPHFP (Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la Fonction Publique), les organismes de protection sociale, les partenaires sociaux et associations représentatives des personnes handicapées.

Liste des partenaires du territoire qui interviennent sur le champ du handicap auprès de toutes les personnes

URL DU PARTENAIRE	ADRESSE ET CONTACT
https://www.agefiph.fr/auvergne-rhone-alpes	Parc D'Affaires De Saint-Hubert 33 Rue Saint Théobald 38080 L ISLE D ABEAU 0800 11 10 09
https://www.capemploi-69.com/	Les Jardins d'Entreprises – Bâtiment F2 - 213 rue de Gerland 69007 Lyon 04 37 53 01 31 contact@handilyonrhone.org
https://mdmph.rhone.fr/	8 rue Jonas Salk, 69007 Lyon 04 26 83 86 86
https://www.handicap-info.fr/?s=rhone	
www.handicap-info.fr	15 bis rue du Comte de la Suze 90000 BELFORT contact@handicap-info.fr
www.fiphfp.fr	contact fiphfp : Guillaume BONNEVILLE (directeur territorial handicap) https://www.fiphfp.fr/form/directory-contact-form/?contact=4260

TORRESAN Sophie

SIRET 909 537 805 00014 - APE :8559A - NDA : 84691929969 - entrepreneur individuel domicilié à Saint fons (69190) 29 Rue Etienne Dolet - contact@sophiepaie.fr - 07.69.04.91.69



Sophie TORRESAN - Formatrice paie

Tel : 07.69.04.91.69

contact@sophiepaie.fr

sophiepaie.fr

V0-16-01-2023

Mis à jour le 16 janvier 2023

	contact référent handi-Pacte : Amandine BONNEFOY https://www.fiphfp.fr/form/directory-contact-form/?contact=4261
https://crfh-handicap.fr/	Immeuble le Maréchal 202, rue d'Ornano 33000 Bordeaux Tél. : (+33)5 57 29 20 12 Fax : (+33)5 57 29 62 97 Email : accueil@crfh-handicap.fr
https://www.cheops-ops.org/	47 rue Eugène Oudiné 75013 PARIS 01 44 23 76 06

Modalités d'accès à la formation

Étape 1 : Paiement 100% sécurisé

Paiement possible avec Paypal, carte bancaire et virement bancaire.

La plateforme utilisée est la solution KOONEO :

- made in France,
- conforme au règlement général sur la protection des données (RGPD)

Étape 2 : Se connecter à l'espace de formation

L'accès à la plateforme de formation est sécurisé par un identifiant et un mot de passe qui seront transmis par mail aux apprenants dès leur inscription à la formation.

La plateforme est compatible sur navigateur mobile.

TORRESAN Sophie

SIRET 909 537 805 00014 - APE :8559A - NDA : 84691929969 - entrepreneur individuel domicilié à Saint fons (69190) 29 Rue Etienne Dolet - contact@sophiepaie.fr - 07.69.04.91.69



Étape 3 : **Sur l'espace de formation**

Les modules de la formation sont accessibles 7j/7 et 24h/24.

Ils sont consultables à vie et en illimité.

Mise à disposition de ressources e-learning, de supports de formation (PDF) téléchargeables sur la plateforme.

Contenu détaillé du programme

Module 0 : **Introduction**

- Une feuille de route pour maîtriser les indispensables de la paie en seulement 3 mois
- Des fiches sur l'ergonomie et l'organisation au travail pour améliorer votre efficacité au travail.

Module 1 : **Présentation du bulletin de paie**

- Les zones du bulletin de paie (+ **cours vidéo**)
- Les mentions obligatoires, interdites et facultatives du bulletin de paie
- Le paiement du salaire
- Le prélèvement à la source (+ **cours vidéo**)
- Le contrôle de la paie

QUIZ : sur le bulletin de paie



Module 2 : Le salaire

- Les données employées et éléments variables (+ **cours vidéo**)
- Le salaire, les différents salaires, les primes
- Le salaire du stagiaire
- La saisie sur salaire
- Les avantages en nature et les frais professionnels

Mise en situation : Vérification du respect du SMIC.

Mise en situation : Traiter les avantages en nature et les frais professionnels sur le bulletin de paie

QUIZ : sur le salaire

Module 3 : Le temps de travail

- La durée légale (+ **cours vidéo**)
- Le travail à temps partiel
- Les heures supplémentaires, complémentaires et le RCR
- Le travail de nuit et du dimanche

Mise en situation : Déterminer la durée légale des salariés

Mise en situation : Calculer les heures supplémentaires et les traiter sur le bulletin de paie en tenant compte du régime fiscal et social.

Mise en situation : Calculer les majorations liées au travail du dimanche.

QUIZ : sur le temps de travail



Sophie TORRESAN - Formatrice paie
Tel : 07.69.04.91.69
contact@sophiepaie.fr
sophiepaie.fr

V0-16-01-2023
Mis à jour le 16 janvier 2023

Module 4 : Les absences

- Les méthodes de calcul de l'absence (+ **cours vidéo**)
- Les principales absences

Mise en pratique : Calculer la retenue pour absence selon le type de l'absence et la traiter sur un bulletin de paie « allégé ».

QUIZ : sur les absences

Module 5 : Les absences congés

- Le droit CP
- Le congé de fractionnement
- L'indemnité de congés payés (+ **cours vidéo**)

Mise en pratique : Calculer le droit CP des salariés.

Mise en pratique : Calculer le nombre de congés de fractionnement acquis

Mise en pratique : Définir le montant de l'indemnité de congés (retenue – maintien)

QUIZ : sur les absences congés



Module 6 : Les absences arrêt de travail

- L'IJSS
- Les indemnités de prévoyance
- Le maintien de salaire, la subrogation et la garantie du net (+ **cours vidéo**)

Mise en pratique : Calculer les IJSS

Mise en pratique : Calculer le montant du maintien de salaire et la garantie du net

Mise en pratique : Compléter des bulletins de paie « allégé » avec de l'absence maladie et sans maintien de salaire, sans l'absence maladie, avec subrogation et les IJSS, sans subrogation, avec un maintien de salaire à 90% et la subrogation, avec un maintien de salaire à 90% et sans subrogation.

QUIZ : sur les absences arrêt de travail

Module 7 : Les charges

- Les charges
- Les tranches de salaire (+ **cours vidéo**)
- La réduction générale des cotisations patronales (ex-Fillon)
- L'exonération LODEOM
- La taxe sur les salaires
- La réintégration sociale de certaines cotisations patronales

Mise en pratique : Calculer le forfait social

Mise en pratique : Traiter la régularisation mensuelle progressive des bases de cotisations.

Mise en pratique : Traiter la régularisation des cotisations allocations familiales et maladie.



Sophie TORRESAN - Formatrice paie
Tel : 07.69.04.91.69
contact@sophiepaie.fr
sophiepaie.fr

V0-16-01-2023
Mis à jour le 16 janvier 2023

Mise en pratique : Calculer la réduction générale de cotisations patronales mensuelle puis annuelle.

Mise en pratique : Calculer l'exonération des cotisations patronales de prévoyance et mutuelle avec réintégration sociale

QUIZ : sur les charges

Module 8 : **Les déclarations**

- La DSN et les cas DSN
- Les autres déclarations

QUIZ : sur les déclarations

Module 9 : **Le solde de tout compte**

- Les documents du solde de tout compte
- Les différentes indemnités de fin de contrat (+ **cours vidéo**)

Mise en pratique : Calculer le montant des différentes indemnités de fin de contrat (licenciement, ICCP, précarité, préavis, etc.)

Mise en pratique : Établir les bulletins de paie lors du solde de tout compte.

QUIZ : sur le solde de tout compte